

Challenge Georges Mauduit



Du 2 au 3 août 2014 se déroule la 7ème édition du **Challenge Georges Mauduit**. Pour l'occasion, 10 golfs de prestige s'engagent aux côtés de la Ligue Française contre la Sclérose en Plaques à travers une compétition sportive, conviviale et caritative. Les 2 et 3 août prochain, ce challenge se déroulera sur le parcours du **Golf de Méribel**.

La formule retenue pour cette compétition est celle du « scramble à deux », les participants devront s'acquitter de droits de jeu de 25 € minimum par personne et pourront faire un don à la Ligue Française contre la Sclérose en Plaques (don ouvrant droit à une déduction fiscale selon la législation en vigueur). Les joueurs extérieurs au club s'acquitteront du green fee applicable au moment de la compétition.

Georges Mauduit, vice-champion du monde de slalom géant en 1966, a lancé un challenge de golf il y a sept ans, en mémoire de trois amis champions de ski internationaux atteints de sclérose en plaques : « Lorsque je suis parti de chez moi à 19 ans avec mon sac de sport sur le dos, tout a été mis en œuvre pour favoriser une carrière sportive et une vie d'homme extraordinairement riche et palpitante. Heureux retraité, il est normal que je rende à la société tout ce qu'elle m'a donné pendant ces années, d'où cet

engagement pour lutter contre la sclérose en plaques ». Georges Mauduit est le seul ancien athlète à avoir donné son nom à une compétition caritative. Il sera présent sur tous les golfs participant au challenge.

1 compétition, 10 villes, 7 mois de challenge

Du 26 avril au 12 octobre 2014, dix golfs ouvrent leurs greens à toutes et à tous pour une compétition conviviale, destinée à lever des fonds au profit de la recherche sur la sclérose en plaques. Le challenge permet également de sensibiliser l'ensemble des participants à cette maladie et faire évoluer le regard du grand public sur une pathologie encore trop peu médiatisée.

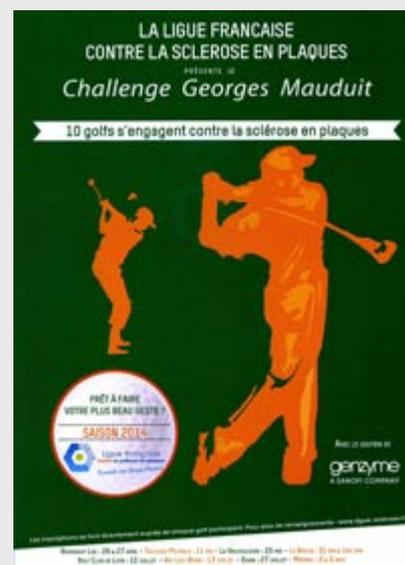
Bordeaux-Lac : 26 et 27 avril
Toulouse-Palmola : 11 mai
La Vaucouleurs : 25 mai
La Boulie : 31 mai – 1er juin
Golf Club de Lyon : 12 juillet
Aix-les-Bains : 13 juillet
Evian Resort Golf Club : 27 juillet
Méribel : 2 et 3 août
Arcangues: 21 septembre
Valescure: 11 – 12 octobre

Les droits de jeu et les dons individuels sont reversés à la Ligue Française contre la Sclérose en Plaques pour ses activités de recherche et d'aide aux patients. L'an dernier, ce sont ainsi quelques dizaines de milliers d'euros qui ont pu être récoltés pour contribuer au financement des trois projets de recherche portant sur les symptômes de la SEP, ainsi qu'à l'organisation de groupes de parole à destination des patients. Genzyme, une société du groupe Sanofi engagée dans la recherche sur la sclérose en plaques, soutient la Ligue sur toutes les compétitions.

Lutter ensemble contre la première cause de handicap non traumatique chez l'adulte jeune

La sclérose en plaques est une maladie chronique auto-immune qui touche le cerveau et la moelle épinière. En France, entre 70 000 et 80 000 personnes sont atteintes, elle constitue la première cause de handicap non traumatique du sujet jeune (la maladie se manifestant le plus souvent entre 20 et 40 ans). Elle touche deux à trois fois plus les femmes que les hommes. Plus la SEP progresse, plus son impact est important sur les patients et leur qualité de vie : deux malades sur trois sont sans emploi en raison de leur SEP et éprouvent des difficultés à poursuivre leurs activités de loisirs et à mener une vie normale.

Il n'existe actuellement pas de traitement permettant de guérir la maladie. Les patients atteints de sclérose en plaques attendent beaucoup de la recherche, avec l'espoir que de nouvelles thérapies modifient l'évolution de leur maladie. Il est donc indispensable de poursuivre l'effort de recherche pour mieux appréhender cette pathologie complexe et trouver des traitements adéquats.



A propos de la Ligue Française contre la Sclérose en Plaques
Reconnue d'utilité publique depuis 1997, l'association a été créée en 1986 par le regretté Pr René MARTEAU. Présidée par le Dr Olivier HEINZLEF, l'association a pour mission d'informer les personnes atteintes, les médecins et le grand public. Elle favorise l'aide morale et matérielle aux patients et à leur famille, par l'action des correspondants et celle des associations adhérentes. Elle soutient la recherche sur la sclérose en plaques, notamment par la mise en œuvre de programmes dédiés à la recherche clinique. Elle représente les patients français auprès des institutions internationales de lutte contre la sclérose en plaques, comme l'EMSP (Plateforme européenne de SEP) ou la MSIF (Fédération Internationale des Sociétés de SEP).
Pour plus d'informations : www.ligue-sclérose.fr et www.facebook.com/LigueSclérose.

A propos de Genzyme, une entreprise du groupe Sanofi

Genzyme, société du groupe Sanofi, est spécialisée depuis plus de trente ans dans le développement de thérapies innovantes, destinées aux patients atteints de maladies chroniques, invalidantes, pour lesquelles aucun traitement satisfaisant n'est proposé. Pour atteindre ses objectifs, l'entreprise mène des recherches de dimension mondiale et s'appuie sur l'engagement et la compassion de ses collaborateurs.

Forte de son expérience acquise dans le domaine des maladies rares ou orphelines, Genzyme conçoit son engagement dans la sclérose en plaques comme une action de longue durée, pérenne, centrée sur le patient et ses besoins. S'appuyant sur la puissance de recherche de Sanofi, Genzyme a développé deux solutions thérapeutiques innovantes pour apporter l'espoir d'un changement dans la vie des patients et de leurs familles.

Pour plus d'informations : www.genzyme.fr